

ouest
france 

FEVRIER 2019

Le **Courrier**
de l'ouest



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Plus de 9 500 kilomètres parcourus l'an dernier par le transport solidaire

Depuis 2014, les habitants de Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois et La Romagne peuvent solliciter le transport solidaire auprès du centre social intercommunal (CSI) Ocsigène. Récemment, une réunion a permis de faire le point sur l'année passée et de rappeler les conditions pour bénéficier du service.

En 2018, il y a eu un transport par jour. 57 personnes ont sollicité le service. Plus de 9 500 km ont été parcourus. Les deux demandes les plus fréquentes concernent les rendez-vous médicaux dont le transport n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale, et les courses. En attachant la plus grande importance à ne pas concurrencer les services de transport déjà existants, des chauffeurs bénévoles (25 actuellement) pro-

posent, en fonction de leur disponibilité et avec leur véhicule, d'accompagner des personnes en situation de précarité ou ayant des difficultés de mobilité. Les déplacements peuvent être liés à la visite d'un proche, à un rendez-vous administratif, à une activité de loisirs... Les personnes transportées indemnisent le conducteur de ses frais kilométriques à raison de 0,40 € du kilomètre.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter le CSI qui met en relation les bénéficiaires et les conducteurs. Il en est de même pour tout nouveau chauffeur souhaitant rejoindre l'équipe en place. A La Séguinière et à Bégrolles-en-Mauges, le service est géré par les mairies.

CSI Ocsigène, Tél. 02 41 56 26 10.

L'Anjou perdra deux classes

Alors qu'une baisse de 576 écoliers est prévue pour la prochaine rentrée, l'enseignement du premier degré public perdra deux postes en septembre.

François LACROIX

francois.lacroix@courrier-ouest.com

La Direction académique de Maine-et-Loire a statué, hier, sur les mesures d'implantation et de retrait d'emplois dans le premier degré public. Ses travaux avaient pour objet d'apprécier la répartition des emplois compte tenu des évolutions des effectifs et des priorités du ministre de l'Éducation nationale, notamment dans le cadre de la poursuite des dédoublements en éducation prioritaire et des priorités départementales parmi lesquelles le soutien à l'école rurale et à l'enseignement en école maternelle.

Une baisse de 576 écoliers est prévue à la prochaine rentrée

Alors qu'une baisse de 576 écoliers est prévue pour la prochaine rentrée, la dotation départementale a été réduite de deux emplois. Vingt-trois emplois ont été créés en classes ordinaires pour l'accompagnement des évolutions démographiques et dix-sept emplois pour le dédoublement en éducation prioritaire des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Côté retrait, il s'agit de trente-cinq emplois en classes ordinaires cor-

responsant aux évolutions démographiques et de quatre emplois et demi du dispositif Plus de Maîtres que de classes arrivés à terme.

LES RETRAITS

Jules-Ferry Allonnes (primaire)
Les P'tits Cléfois Clefs (primaire)
Le Château Beaufort (élémentaire)
Jules-Ferry Beaupréau (élémentaire)
Françoise Dolto Villedieu-la-Blouère (primaire)
Les Jardins Brissac (élémentaire)
Jan-Rolland Coutures (maternelle)
Les Alleuds (primaire)
Emile-Joullain Vauchrétien (primaire)
Le Val de l'Erdre Candé (primaire)
Les Vignes Distré (primaire)
Marcel-Pagnol Châteauneuf (primaire)
Charles-Perrault Brain (élémentaire)
Raymond-Renard Longué (élémentaire)
Saint-Exupéry La Membrolle (primaire)
Les Charmilles La Pommeraye (primaire)
Les Trois Chênes St-Laurent/Plaine (primaire)
La Herse Montreuil-Bellay (primaire)
Henri-Dès Pouancé (primaire)
Jules-Ferry St-Barthélemy (primaire)

Les Récollets Saumur (primaire)
Geneviève-Verger Nyoiseau (primaire)
Robert-Fontaine Segré (primaire)
L'Oiseau de Feu Montfaucon (primaire)
Antonio-Vivaldi Tillières (primaire)
Eric-Tabarly Thorigné (primaire)
Le Rondeau Tiercé (primaire)
Cholet
La Bruyère (maternelle)
La Chevalerie (primaire)
Turpault (primaire)
Angers
Adrien-Tigeot (maternelle)
Grégoire-Bordillon (élémentaire)
Jacques-Prévert (maternelle)
La Pérussale (primaire)
Victor-Hugo (maternelle)

LES IMPLANTATIONS

L'Aérodrome Avrillé (primaire)
Les Tournesols Cheviré (primaire)
Prévert Beaucouzé (maternelle)
Ravel Beaucouzé (maternelle)
La Fontaine Jallais (primaire)
La Fontaine La Chapelle-du-Genêt (primaire)
Tigeot Corzé (primaire)
Les Goganes La Possonnière (élémentaire)
Girard Le Lion (élémentaire)
Froger Andard (élémentaire)

Félix-Landreau Longué (primaire)
David Montreuil-Juigné (élémentaire)
Pagnol Montreuil-Juigné (élémentaire)
Lombard St-Clément-des-Levées (primaire)
Les Grands Jardins Ste-Gemmes (primaire)
Les Bois Saint-Léger-sous-Cholet (primaire)
Perrault Saumur (élémentaire)
Les Violettes Saumur (primaire)
Cartier Soulaire (primaire)
Angers
Aldo-Ferraro (élémentaire)
Annie-Fratellini (primaire)
Charles-Benier (maternelle)
Gérard-Philippe (primaire)
Rousseau (élémentaire)
Marie-Talet (élémentaire)
Paul-Valéry (élémentaire)
Curie (primaire)
Desnos (élémentaire)
Voltaire (primaire)
Cholet
Buffon (élémentaire)
Bronté (élémentaire)
Les Richardières (élémentaire)
Trélazé
Dufour (élémentaire)
La Maraichère (maternelle)
La Maraichère (élémentaire)
Paul-Fort (élémentaire).

Saint-Léger-sous-Cholet

Geneviève a consacré 33 ans à la bibliothèque



Geneviève Fillaudeau, ici avec Jean-Paul Delrue, président, et Chantal Zétula, responsable de la médiathèque

1 (D. B. H. M. T. O. U. M. F. R. O. C. E.)

Lors de l'assemblée générale de la médiathèque, le président Jean-Paul Delrue a annoncé le départ de Geneviève Fillaudeau, après 33 ans de service au sein de la bibliothèque. Soulignant son engagement dès les débuts de la structure, « **sa gentillesse et sa courtoisie, un exemple pour nous** », il a décrit une personne « **volontaire, compétente, professionnelle** ».

Il en a profité pour brosser l'histoire de ce qui est devenu la médiathèque. Geneviève en fait un peu partie. Elle a suivi de près la création de la bibliothèque, ouverte en 1984 à l'initiative du centre social. D'abord dans une salle de l'école publique, puis dans

un préfabriqué (ancienne école publique), « **la salle n° 7** » précise Jean-Paul Delrue. « **Après avoir donné du temps à sa création** », Geneviève fait ses premiers pas officiels au sein de la bibliothèque, en 1986.

L'association Bibliothèque Saint-Légeoise (BSL) ne voit le jour qu'en 1990, et Geneviève intègre son conseil d'administration en 1992. Elle y restera jusqu'en 2016. « **24 ans de bénévolat, notamment au poste de trésorière adjointe puis trésorière.** » Entre-temps, en 2000, la structure devient municipale tout en conservant une gestion associative. Et c'est en 2001 qu'elle s'installe dans l'actuel pôle culturel.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un hall relooké pour un meilleur accueil

Profitant de la présentation du réaménagement de l'accueil, le centre social intercommunal (CSI) Ocsigène tient à rappeler son rôle auprès du public. L'espace dédié a été entièrement relooké, « **pour en faire un lieu chaleureux** », souligne le CSI. Parmi les aides apportées, les animatrices du relais des assistantes maternelles peuvent y informer parents et nounous sur les contrats, les modes de garde, etc.

Le CSI est également à l'écoute des parents et ados pour échanger sur les questionnements du quotidien (vie associative, loisirs, logement, transport...), se chargeant de relayer les informations des structures du territoire. Il peut également aider dans la concrétisation d'un projet. « **Les salariés du CSI sont à l'écoute. Ils orientent et peuvent accompagner si nécessaire.** » Il soutient également les associations lors d'une création et dans leur communication.

L'accueil, ouvert six jours sur sept, permet de s'inscrire aux diverses activités proposées. Les salariés sortent aussi pour animer les actions



Le hall du centre social entièrement relooké et réaménagé. | CAROT PHOTO - O.F.

menées dans les cinq communes du territoire, et les temps forts tels que la fête Ocsigén'et vous, qui rassemble petits et grands autour du jeu, ou Place au jeu.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les placomusophiles surfent sur les bulles

Les collectionneurs de capsules qui coiffent les bouteilles de champagne et de fines bulles, de l'association des Placomusophiles des Pays de la Loire, ont tenu leur assemblée générale samedi.

L'association des Placomusophiles des Pays de la Loire a vu le jour fin 2016. Elle compte déjà plus de 30 adhérents. « Nous en espérons bientôt une cinquantaine », lance le président Claude François. L'événement phare de l'année 2018 a été la création de 600 exemplaires de chacune des deux premières capsules de l'association. L'une, à bordure dorée, est destinée aux bouteilles de champagne. L'autre, à bordure noire, recouvre les bouteilles de fines bulles. A ce jour, hormis quelques capsules à bord noir, les stocks sont épuisés. Il est donc envisagé de les renouveler en 2019. « Nous apporterons quelques petites retouches. Nous souhaitons notamment améliorer la lisibilité des ca-



Pierrette Gental (trésorière) à gauche, Claude François (président) au centre et Philippe Coutant (secrétaire) à droite.

ractères et modifier les couleurs des bordures. Si nos finances nous le permettent, nous les numérotions sans

doute ».

Aujourd'hui, la cote attribuée aux deux capsules par le guide Lambert,

une référence dans ce domaine, est de 5 €. « Celle d'une capsule numérotée est supérieure » ajoute le président, qui a invité le responsable du guide à venir rencontrer les membres de l'association.

Vertus, Mecque de la capsule

L'autre événement de 2018 a été la bourse d'échange interclubs en fin d'année. Elle a connu un réel succès. L'opération sera reconduite en 2019. Elle se déroulera, pour la première fois, dans la salle de la Prairie, le 7 décembre. « Les participants seront agréablement surpris par la taille et la luminosité de l'espace », affirme Claude François.

Le rêve du président est de pouvoir, à moyen terme, proposer une excursion à tous les adhérents. L'idée est de les emmener découvrir la rue de la Champagne à Epernay, la cathédrale de Reims et la commune de Vertus, dans la Marne. « Vertus, c'est la Mecque de la capsule », s'enflamme un adhérent.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Des animations sur la gastronomie cette année à la bibliothèque

La médiathèque municipale est co-gérée par la mairie et l'association Bibliothèque saint-légeoise, dont l'assemblée générale a été organisée vendredi. En 2018, 32 bénévoles ont consacré 2 090 heures au bon fonctionnement de la bibliothèque. La structure est ouverte le lundi après-midi (sauf en juillet-août), le mercredi matin et après-midi et le samedi après-midi. « Cela représente quand même 193 permanences par an », fait remarquer le président Jean-Paul Delrue.

Sur les 616 adhérents, 457 ont réalisé au moins un emprunt d'ouvrage. Le nombre de prêts sur l'année 2018 s'élève à 20 154. « Nous constatons une certaine stabilité depuis cinq ou six ans », souligne le président. Il ajoute en détaillant la répartition des prêts (24 % pour les adultes et 76 % pour les enfants) : « Nous avons la chance de pouvoir compter sur une présence importante de la jeunesse ». Au total, 13 580 documents, dont

12 241 en qualité de fonds propre à la médiathèque municipale, sont à la disposition des usagers.

Les écoles viennent toujours aussi régulièrement. Cette année, une classe de petite et moyenne section de l'école Saint-Charles participe au voyage lecture sur le thème « De la tête aux pieds ». « Initialement prévue au May-sur-Evre, la dernière escale du voyage aura pour cadre la salle de la Prairie jeudi 16 mai », précise Chantal Zétule, bibliothécaire.

Cette année, les animations seront axées sur la gastronomie avec un thème : « Les toques attaquent ». La première, mercredi 13 février pour les 8-10 ans, autour du pain d'épice, affiche déjà complet. La seconde, mercredi 10 avril, toujours pour les 8-10 ans, sera consacrée à la fabrication d'une boîte à repas. Une animation est également prévue pour les adultes vendredi 26 avril à 19 heures. Les méthodes de vinification y seront dévoilées.

Des jeunes plus nombreux à la médiathèque

Saint-Léger-sous-Cholet — Une grande diversité d'ouvrages, un public juvénile en augmentation et des animations qui séduisent font vivre la structure culturelle, où le bénévolat a la part belle.

« La force d'une association, on la doit à ceux qui la font vivre, c'est-à-dire vous. Sans oublier le rôle primordial du conseil d'administration », lance Jean-Paul Delrue, président de l'association Bibliothèque saint-légeoise (BSL), qui cogère avec la commune la médiathèque municipale.

L'association compte, en effet, 32 bénévoles qui soutiennent Chantal Zétule, agent du patrimoine, dans l'animation de la médiathèque fréquentée par 616 adhérents. Si l'évolution des prêts « est relativement stable (20 154), la jeunesse est très présente », pointe le président.

On note une progression significative chez les 0 à 5 ans. Globalement, jusqu'à 14 ans, les jeunes sont majoritaires avec plus de 15 000 prêts, contre 4 922 chez les adultes. Ils empruntent principalement des albums, alors que leurs aînés préfèrent les romans. Un fonds de BD, Adozone, a d'ailleurs été créé, et un nouveau présentoir complète la zone BD.

La gastronomie à l'honneur

Parmi les abonnements (magazines, revues) empruntés régulièrement, *Ça m'intéresse*, *Notre temps* et *Système D* tiennent le haut du pavé chez les adultes. En revanche, il a été décidé d'abandonner *Psychologie magazine* au profit d'une revue traitant de la famille. Côté jeunesse, *Youpi*, *Wakou* et *Wapiti* rencontrent toujours le même succès.

Avec l'apport du bibliopôle (1 339), le fonds total de la médiathèque



Le conseil d'administration de l'association BSL, qui cogère la médiathèque avec la commune.

(Cetzi micro) - Dorian FLEURY

(romans, albums, documentaires, BD, abonnements, CD, DVD) se compose de 13 580 documents. Il s'est enrichi de 568 ouvrages en 2018. L'association a, par ailleurs, fait le choix de ne plus prêter CD et DVD provenant du bibliopôle. Une nouvelle convention engendre des coûts, et la médiathèque préfère fonctionner avec son fonds propre qu'elle alimentera à son rythme.

La gastronomie est le thème retenu pour les animations 2019, sous l'intitulé « Les toques attaquent ». Il se déclina en différentes activités (ateliers enfants, conférences, mandalas, expositions). La médiathèque reconduit aussi ses actions telles que l'accueil des services petite enfance pour des lectures, et des écoles.

Le bénévolat est particulièrement sollicité. L'occasion, pour le prési-

dent, de valoriser cet engagement : « Plus de 2 090 heures ont été consacrées par des bénévoles pour assurer le fonctionnement de la médiathèque, notamment pour la tenue des 193 permanences et l'accueil des écoles. Ça fait des heures, malgré tout ! », rappelle Jean-Paul Delrue, soulignant la bonne fréquentation des mercredi et samedi après-midi.



Environ 175 jeunes de six à onze ans se sont retrouvés samedi, dans les salles de sport de la rue de la Vendée.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Rencontre d'hiver de l'Entente des Mauges

Environ 175 jeunes de six à onze ans se sont retrouvés, samedi dernier dans les salles de sport de la rue de la Vendée, pour disputer la rencontre hivernale intersections de l'Entente des Mauges.

« L'objectif est de permettre à tous ces jeunes de mettre en application ce qu'ils voient régulièrement lors des entraînements. Ils sont encore au stade de l'apprentissage. On insiste beaucoup sur la bonne coordi-

nation des mouvements et la maîtrise du geste de base », précise Gérard Brousseau, le président de la section saint-légeoise. Il ajoute : « Pour les initier au lancer de javelot et de disque, nous leur faisons pratiquer du lancer de balles sur cible et du lancer d'anneaux. Ils aborderont les exercices en situation réelle lors des entraînements ou des compétitions en plein air, aux beaux jours ». Outre les exercices précédemment évoqués,

des courses de vitesse, des courses d'obstacles, du lancer de poids et des épreuves de saut étaient également au programme.

Pour motiver leur participation et encourager leurs efforts, des coupes ont été remises aux sections ayant le plus fort taux de participation. Chaque participant a également reçu une fiche récapitulative des notions acquises et de celles à continuer à travailler.

Saint-Léger-sous-Cholet

175 enfants en compétition d'athlétisme avec l'Entente des Mauges

Une compétition d'athlétisme, réunissant les sept sections enfants (7-10 ans) de l'Entente des Mauges, s'est déroulée, samedi, à Saint-Léger-sous-Cholet. 175 jeunes athlètes y ont participé. « On a la chance d'avoir ici deux salles contiguës. C'est apprécié pour les rencontres d'hiver », souligne le président saint-légeois, Gérard Brousseau.

Si l'esprit de compétition est bien présent, ce rassemblement a surtout pour objectif de s'améliorer. « On demande aux enfants de se dépasser par rapport à tout ce qui a été vu pendant la saison. La coordination n'est pas toujours aussi simple qu'on peut le penser, ça

s'apprend. »

Ils apprivoisent ainsi les bons gestes, les bases qu'ils auront à répéter par la pratique en extérieur, à la belle saison. À titre d'exemples, le président cite « le lancer de balles qui prépare au javelot, et le lancer d'anneaux au disque ».

En fonction des tranches d'âges, les disciplines sont légèrement différentes. Les super-poussins (7-8 ans) se sont mesurés au multibonds, lancer d'anneaux, lancer de balles et vitesse, tandis que les poussins (9-10 ans) ont développé leurs aptitudes lors d'une course d'obstacles, au saut en hauteur et au lancer de poids et balles.



Départ d'un sprint, où le dépassement de soi est le premier objectif.

© CHAÏR PHOTO - OUEST-FRANCE

Leur projet de capsule de champagne à série numérotée

Insolite

Créée il y a deux ans, l'association saint-légeoise des Placomusophiles des Pays de la Loire rayonne bien au-delà de la commune. Avec dix adhérents supplémentaires, soit une trentaine actuellement, le rythme de croissance lui convient.

Issus de Saint-Léger, La Séguinière, La Tassoualle, Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Trémentines, Chemillé ou La Jumellière, les membres viennent également de Trélazé ou Boussey (Loire-Atlantique). « On espère que ça continue, confie le président Claude François. Chaque adhérent est invité à parrainer un ami pour grossir l'effectif. »

Cinq bourses par an

Les collectionneurs de capsules (champagne et fines bulles) ont, en effet, la volonté de partager leur passion. Il propose cinq bourses par an. Celle de décembre, la plus importante, « dope les échanges et ventes de capsules », souligne le secrétaire Philippe Coutant. La prochaine aura lieu samedi 7 décembre. La vente de capsules a, par ailleurs, permis à l'association de reverser 100 € au Téléthon.

Elle a déjà créé deux capsules reprenant des symboles du Choletais (mouchoir rouge, industrie de la chaussure), et souhaiterait en sortir une nouvelle série. « Quasiment



Les petites capsules des bouteilles de champagne et autres fines bulles, tenues par des muselets, ont la faveur des placomusophiles. Au bureau saint-légeois, la trésorerie est assurée par Pierrette Gental, la présidence par Claude François, et le secrétariat par Philippe Coutant.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

identiques mais de couleurs différentes : blanc pour le champagne, métal pour les fines bulles. »

600 exemplaires

Les premières ont été dessinées par Laurent Tapon, « un ami et artiste jalaisien amateur de bulles. Il a su créer un modèle élégant qui correspondait à nos attentes. Ces capsules figurent dans le Lambert, où elles sont cotées à 5 €. Le Lambert est la référence en matière de cote pour

les collectionneurs, précise le président, ajoutant. Lorsqu'elles sont numérotées, les capsules peuvent valoir jusqu'à 15 €. »

Aussi, si ses finances le lui permettent, l'association se verrait bien créer une série numérotée de 1 à 600. À plus long terme, le rêve du club est de visiter Vertus, en Champagne, « la Mecque de la capsule » témoignent les adhérents. Voir aussi la rue de Champagne, à Épernay, et la cathédrale de Reims...

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'espace d'accueil du centre social Ocsigène a été totalement relooké



Le centre social intercommunal Occigène a réaménagé son espace accueil.

Le centre social intercommunal (CSI) Ocsigène vient de rénover et de réaménager son espace accueil. Le CSI profite de ce moment pour rappeler le large panel des services qu'il propose. Le CSI intervient sur le territoire des communes de Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, La Romagne et Saint-Christophe-du-Bois.

Le CSI met les personnes qui le souhaitent en relation avec les structures compétentes du territoire en matière de vie associative, de loisirs, de logement, de transport... « Pour tout ce qui relève de la garde des très jeunes enfants, les animatrices du Relais assistantes

maternelles (RAM) sont à l'écoute et conseillent sur les modes de gardes existants et les contrats », souligne Mandy Durand, chargée d'accueil. Le CSI est ouvert six jours sur sept. Les salariés sont présents sur le terrain, au plus proche des habitants, auxquels ils proposent des actions : la fête du CSI, l'animation estivale « Place aux jeux »...

Lancée en juin dernier, l'étude d'un plan d'action pour améliorer la visibilité du CSI dans les communes sera au cœur de débats tout au long de l'année 2019. Les habitants sont invités à être acteurs en soumettant leurs remarques et leurs idées.

CSI Ocsigène, Tél. 02 41 56 26 10.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les jeunes pousses s'en donnent à cœur joie



Environ trente jeunes basketteurs venus des clubs de Bégrolles-en-Mauges, Saint-Macaire-en-Mauges et du club local.

Samedi, l'ESSL basket avait en charge l'organisation d'un plateau de basket pour les jeunes U7. Environ trente garçons et filles en provenance des clubs de Bégrolles-en-Mauges, Saint-Macaire-en-Mauges et de l'ESSL s'en sont donné à cœur joie tout au long de la matinée. Sous la houlette de Deborah Guichon, chargée de l'entraînement de l'école de basket à l'ESSL,

aidée par les joueuses U18 du club, les jeunes ont travaillé motricité et adresse. Ils ont également fait des slaloms et se sont livrés à des petits matches en 3 x 3. *« Ces moments permettent aux enfants de découvrir les méthodes d'entraînement des clubs qui participent. C'est également l'occasion de changer du quotidien en rencontrant de nouveaux joueurs »*,

souligne Deborah Guichon. Chaque participant a reçu une médaille, le diplôme du meilleur basketteur et une viennoiserie.

Cette matinée a été un véritable moment de réconfort pour le président Yannis Blaiteau. Il attend toujours du renfort pour compenser en fin de saison le départ de la moitié des membres du bureau.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les petits basketteurs U7 peaufinent leur technique



Encadrés par Deborah Guichon et les U18 filles, les U7 heureux d'avoir participé à un plateau basket qui les fait progresser.

(DÉBORÉ PHOTO - OUEST-FRANCE)

Une trentaine d'enfants issus des clubs de Saint-Macaire-en-Mauges, de Bégrolles-en-Mauges et de Saint-Léger-sous-Cholet, où ils ont été accueillis samedi dernier, se sont confrontés sur un plateau de U7. Un rituel auquel ils se plient volontiers une fois par trimestre.

« Ça leur permet de découvrir d'autres pratiques que celles de leur club et de rencontrer des joueurs différents », rapporte Deborah Guichon, qui entraîne les U7. Cette joueuse de l'équipe première est également coach et entraîneur des U18

filles.

Les enfants ont pris plaisir à travailler exercices de motricité, différents parcours et prises d'empreintes... Pour conclure la matinée par de petits matches.

L'école de basket Saint-Légeoise (U7) compte une dizaine de jeunes qui s'entraînent tous les samedis de 9 h 15 à 10 h 30. Le club rappelle par ailleurs qu'il est toujours en recherche de bénévoles pour assurer la pérennité du bureau la saison prochaine.

En Ehpad, « nous sommes 7 pour 80 personnes »

Saint-Léger-sous-Cholet — Une assemblée clairsemée, composée essentiellement de personnes de plus de 40 ans, a fait part de ses doléances et propositions pour améliorer la vie du citoyen.

Reportage

Vendredi soir, salle de la Prairie, à Saint-Léger-sous-Cholet, 50 citoyens assistent à une réunion dans le cadre du Grand débat national proposé par le président de la République, autour des quatre thématiques dégagées dans sa lettre aux Français : vie quotidienne, fiscalité, citoyenneté et organisation de l'État.

Les organisateurs de la soirée, des citoyens de la commune dont certains se réclament des Gilets jaunes, ne cachent pas leur déception quant au faible nombre de participants. En revanche, ils se félicitent de la présence, en tant qu'observateurs, du député Denis Masségli et de sa suppléante Carole Bossard-Gautier.

Après une rapide introduction, le public, âgé de plus de 40 ans, est invité à s'exprimer sur les thèmes de son choix. Une aide-soignante en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se lance : « Non seulement nous ne sommes que 7 pour nous occuper de 80 personnes mais, en plus, nous avons beaucoup de difficultés pour obtenir, par exemple, quelques gants de toilette supplémentaires. »

« Je voulais voir »

Un homme, récemment hospitalisé, ajoute : « Je me pose beaucoup de questions sur l'accompagnement aux soins pour les plus faibles, quand je vois les dépassements d'honoraires qu'il faut payer dans les hôpitaux ou les cliniques. »

Une femme, retraitée de la forma-



Un public clairsemé a participé à la réunion portant sur le Grand débat national.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

tion professionnelle, souligne quant à elle « la déconfiture du système de formation professionnelle et continue, avec des formateurs incompetents ». Une autre, au chômage, remet en cause les stages proposés par Pôle emploi qui ne débouchent sur rien.

Au-delà de ces tristes constats, des propositions émergent. Responsable d'une petite entreprise avec son mari, une intervenante suggère que « la

dernière année de travail du salarié, avant la retraite, devrait être exonérée des cotisations sociales s'il forme quelqu'un pour le remplacer ». Un organisateur, membre des Gilets jaunes, souhaite que « les salaires des hauts dirigeants soient plafonnés ».

Un retraité demande que les États se financent auprès de la Banque européenne, et non auprès des banques privées. Enfin, le seul étudiant

dans la salle explique : « Si je suis là ce soir, c'est parce que je m'intéresse beaucoup à la politique. Je voulais voir les solutions qui étaient proposées, en souhaitant qu'elles fonctionnent. »

Pendant les échanges, quatre secrétaires ont noté les doléances et les propositions, pour les mettre sur le site du Grand débat national.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Des doléances et des propositions locales



Vendredi, les Saint-Légeois étaient conviés à une soirée dans le cadre du Grand Débat national.

Vendredi, les Saint-Légeois étaient conviés à une soirée de Grand Débat à l'initiative de Gérard Brousseau, Claude Michaud, Claude Françoise, Claude Bourcier et Gilbert Vogne. La salle de la Prairie, mise à disposition par la mairie, a accueilli 52 personnes.

Pendant trois heures, chacun a eu la possibilité de s'exprimer sur les thèmes proposés : fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, transition écologique et organisation de l'Etat et des services publics. « Vous avez à votre disposition des feuilles sur lesquelles vous

pouvez coucher vos doléances et vos suggestions », informe un organisateur. Le député Denis Masségli, présent dans la salle, a tenu à préciser : « *Le Grand Débat se veut apolitique. Je suis là pour vous écouter.* »

Le sujet de la formation professionnelle est souvent revenu. « *Il faudrait que les enseignants de l'enseignement général soient confrontés aux réalités du travail pour rompre la barrière qui existe avec ceux qui se consacrent à la formation professionnelle* », dit une personne. Les problèmes de manque de personnel au sein des hôpitaux et des maisons de retraite ont égale-

ment été évoqués. Le taux de rémunération du livret A a été pointé : « *Il devrait au minimum suivre le taux de l'inflation.* »

Simplifier les démarches pour bénéficier des aides de l'Etat, faire connaître la manière dont l'argent des impôts est utilisé, supprimer les aides et les compensations sociales à partir d'un certain niveau de revenus, réorganiser les structures de l'Etat pour gagner en efficacité... figurent parmi les suggestions. Les doléances et les propositions seront transmises en début de semaine aux services de l'Etat.

Saint-Léger-sous-Cholet

Pollution aux hydrocarbures à l'étang communal

Les pompiers de Cholet sont intervenus pour une pollution aux hydrocarbures, hier vers 11 h 40, à l'étang communal de Saint-Léger-sous-Cholet. À leur arrivée, les agents communaux avaient déjà bouché la bonde sur la digue, rue de l'Étoile, afin de contenir la pollution. « On ne connaît ni l'origine ni la quantité. Ça s'est répandu sur environ 300 m² », rapporte Dominique Esnaut, sapeur-pompier.

Également présent sur les lieux, Roland Barré, le président de l'Union

des pêcheurs saint-légeois, ajoute que « ce n'est pas la première fois que cela arrive. C'est fâcheux, même si cela ne semble pas très important cette fois. » Il passe quotidiennement jeter un œil à l'étang : « Il n'y avait rien il y a deux jours. »

Les cinq pompiers ont versé du dispersant - le produit accélère la biodegradation des hydrocarbures - et installé un dispositif absorbant, afin de juguler cette pollution. Tout est rentré dans l'ordre aux environs de 13 h 50.



Plusieurs véhicules de pompiers, dont un véhicule d'intervention en risques technologiques, se sont déplacés à l'étang de Saint-Léger-sous-Cholet, pour régler une pollution aux hydrocarbures.

© CHAZET PHOTO - OUEST-FRANCE

FAITS DIVERS

A Saint-Léger-sous-Cholet, l'étang pollué par des hydrocarbures



Les pompiers ont mis du dispersant et du papier absorbant. Les services techniques ont obstrué la bonde qui se trouve sur la digue, rue de l'Étoile.

Mercredi, en fin d'après-midi, en se promenant sur les berges de l'étang communal de Saint-Léger-sous-Cholet, Roland Barré, président des pêcheurs, remarque une nappe suspecte. De retour jeudi matin, il constate que l'étendue a pris de l'ampleur. Il avertit la mairie qui a sollicité l'intervention des sapeurs-pompiers de Cholet. Une nappe d'hydrocarbure recouvrait une surface de 100 m² de l'étang communal. « On met du dis-

persant et du papier absorbant », explique Dominique Esnault, pompier. « Ce n'est pas la première fois que cela se produit. Le problème est que l'on ne connaît pas l'origine. C'est fâcheux », ajoute de son côté Roland Barré. Un employé des services techniques de la Ville s'est affairé à obstruer la bonde qui se trouve sur la digue de la rue de l'étoile pour éviter la propagation de la pollution.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une semaine de stage de football entre jeunes

A l'initiative de Thibaut de Lacour, éducateur bénévole et joueur de l'équipe D du Bé-Léger, une quinzaine de joueurs U9 et U10 du club local ont participé à un stage de foot cette semaine. Le matin, des exercices techniques étaient proposés aux footballeurs en herbe : toucher de balles, passes, tirs au but... Après le pique-nique du midi, un temps de familiarisation avec le vocabulaire du football était prévu. L'après-midi était plus axé sur le collectif : contrôle de balle, vision du jeu... Pour les récompenser de l'attention portée toute la journée, un petit match précédait le goûter de séparation. L'éducateur bénévole était assisté par Cassandra de Lacour, qui joue en R2 dans le club voisin d'Andrezé-Jub-Jallais et Patrice Macaire, dirigeant au Bé-Léger FC. « Il est important que des bénévoles s'investissent et consacrent du temps aux jeunes. Ils représentent l'avenir du club », insiste Patrice Maquaire.

Deux jeunes licenciés du groupe-ment jeune May-Bé-Léger, Kilyan (U15) et Laélien (U19), ont apporté leur concours à l'encadrement du stage.



Une quinzaine de joueurs U9 et U10 du club local a participé à un stage de foot cette semaine.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une nouvelle édition de la semaine sans écrans

Initiée il y a quatre ans par l'école privée Saint-Charles, la semaine sans écrans est depuis deux ans reconduite sous l'égide des deux écoles et du Centre social intercommunal (CSI) Ocsigène. La 4^e édition se déroulera du 8 au 15 mars.

Le lancement officiel de la semaine sans écrans aura lieu vendredi 8 mars, salle de la Prairie, à partir de 18 h 30. « Au cours de cette soirée ouverte à tous, les élèves de l'école publique des Bois exposeront leurs œuvres artistiques. L'école Saint-Charles proposera une animation flash mob » indique Mélanie Davis, référente famille du CSI. « Cette nouvelle édition sera une piqûre de rappel, pour favoriser une prise de conscience du temps passé devant les écrans », souligne Laetitia Blanchard, présidente de l'Association de parents de l'enseignement libre



De gauche à droite, Mélanie Davis, Laetitia Blanchard et Virginie Malécot.

(APEL). Cette association organisera de nouveau L'Apel du jeu, salle de la Prairie, samedi 9 mars de 14 heures à 20 heures.

L'Association des parents d'élèves (APE) de l'école publique des Bois proposera un après-midi zen dimanche 10 mars de 14 heures à

20 heures au restaurant scolaire. « Il est toujours intéressant d'innover pour susciter l'intérêt des parents », ajoute Virginie Malécot, responsable de l'APE.

Mardi 12 mars à 20 h 30, Coralie Raynaud, psychologue clinicienne, donnera une conférence sur le thème « Apprendre à gérer ensemble l'utilisation des écrans au sein de la famille », salle de la Prairie. Une soirée jeux et exposition guidée par les professionnels de la Maison départementale de solidarité aura lieu au CSI Ocsigène à partir de 17 heures. Ces animations sont ouvertes à tous. L'Association enfance loisirs animation (AELA) apporte également sa contribution à l'événement. Pendant la semaine sans écrans, une exposition réalisée par la Maison départementale de solidarité sera présentée à la Maison de l'enfance. Les enfants pourront également participer à une activité bricolage autour du textile.

Semaine sans écran : demandez le programme !

Saint-Léger-sous-Cholet — Du 8 au 15 mars, les Saint-Légeois tenteront le défi de se passer d'images numériques. De nombreuses activités sont proposées pour le relever.

« C'est à renouveler chaque année. » Le centre social Ocsigène accompagnera la semaine sans écran (lire aussi *Ouest-France* du 20 février), une opération suivie par les écoles de la commune et les associations de parents, très impliquées dans la démarche.

Ocsigène y voit pour les jeunes un moyen de lâcher les écrans, avec un retour aux jeux de société et autres activités culturelles, de détente et sportives. De nombreuses animations sont au programme. Lancez-vous **vendredi 8 mars**, salle de la Prairie, à partir de 18 h, avec un flash mob organisé par l'école Saint-Charles, et une exposition d'arts visuels de

l'école des Bois.

Samedi 9 mars : l'Apel du jeu, ouvert à tous, organisé par les parents d'élèves de Saint-Charles, salle de la Prairie, avec pléthore de jeux de société et en bois à découvrir. Un espace motricité est également prévu pour les plus petits, avec le relais des assistantes maternelles.

Dimanche 10 mars : place à la zen attitude au foyer municipal et salle du Petit-Pré, avec les parents d'élèves de l'école des Bois. Ateliers de 30 minutes en duo parent-enfant, bar à thés (détox et détente), massage et auto massage (asso des Lapinous), yoga, apprentissage de la respiration, relaxation, initiation aux techniques

de yoga avec Sylvie (à partir de 3 ans). De 14 h à 17 h 30, places limitées. Inscriptions par courriel à : yannreibel@live.fr.

Mardi 12 mars : à 20 h 30, salle de la Prairie, conférence sur le thème « Apprendre à gérer ensemble l'utilisation des écrans au sein de la famille (sans pénaliser les plus grands) », avec l'intervention de Coralie Raynaud, psychologue. Gratuit et ouvert à tous.

Judi 14 mars : soirée jeux et exposition au centre social, à partir de 17 h, pour jouer et échanger sur les diverses pratiques des écrans, avec des professionnels de la Maison départementale des solidarités.

Tout au long de la semaine, à l'école Saint-Charles, des ateliers théâtre d'impro, cuisine, jeux géants en bois, ludothèque et festival du livre, concours de la Ligue contre le cancer sur le thème « Écrans, santé et bien-être, mode d'emploi », réalisation d'une œuvre artistique par classe. Clôture avec les familles, avec expo photo des animations vécues dans la semaine.

À l'école des Bois, ateliers cuisine, bricolage et jeux de société, expo des productions artistiques réalisées par les élèves, et défi coopératif pour bouger et quitter les écrans, avec une course par équipe pour les écoliers de moyenne section jusqu'au CM2.

Saint-Léger-sous-Cholet

La commune victime d'un vol d'outils et d'un véhicule

Les services techniques de la commune de Saint-Léger-sous-Cholet ont été cambriolés, vendredi 25 janvier. La mauvaise nouvelle a été annoncée lors de la séance du conseil, vendredi dernier. Tous les outils, de même qu'un utilitaire Citroën *Berlingo*, ont été dérobés. Le préjudice est estimé à environ 15 000 € pour l'outillage, et entre 7 500 € et 8 000 € pour le véhicule, qui a été retrouvé brûlé à Nantes.

Une personne a été interpellée.

L'enquête se poursuit, et la commune se porte partie civile. Depuis, une alarme a été installée (coût 3 500 €).

Le rond-point de la route du May-sur-Èvre, à la sortie de la commune, a également été l'objet de dégradations. Les sangliers métalliques, pourtant scellés au sol, ont disparu. Ils avaient été installés lors de l'aménagement du rond-point en référence à Léo, emblème historique de la commune. Léo est le diminutif de Léodégarius, nom latin du Saint-Léger.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un stage de football pour peaufiner sa technique



« On oublie parfois le rôle des bénévoles. Il est pourtant important dans la formation des jeunes », soulignent les encadrants du stage, suivi par une quinzaine de joueurs U10 et U11.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

Ce n'était pas une demande du club, mais les jeunes U10 et U11 ont bien répondu à l'invitation de Thibaut De Lacour, éducateur sportif bénévole au club de foot Bé-Léger. Ce joueur, qui évolue en équipe D seniors, leur proposait un stage pour les faire progresser. « La formation des jeunes est importante, ils sont l'avenir club », soulignent Thibaut et Patrice Maquaire. Tous deux assurent l'encadrement avec Cassandre De Lacour, également éducatrice bénévole, joueuse en Régionale 2, et le soutien de Kilian (U15) et Laëlien (U19).

Une quinzaine de jeunes ont ainsi

mis à profit leurs vacances pour peaufiner leur jeu. « Le matin, c'est plus technique et individuel. Beaucoup de contrôles, passes, frappes, tirs, etc. », précise Thibaut.

Après le pique-nique en commun, c'est un volet pédagogique où les enfants doivent donner la définition de mots tirés au sort. « Ça leur permet de prendre la parole en public, et de se familiariser avec le vocabulaire propre au foot. » Ils poursuivent avec la gestion du jeu, conjuguant tactique et technique, davantage basée sur le collectif, et concluent avec de petits matches.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les taxes communales relevées de 0,5 %

La baisse des dotations pèse sur le budget communal. « On compte beaucoup sur nous-même, et sur les impôts et les taxes, souligne le maire Jean-Paul Olivarès. Nos recettes augmentent d'un peu plus de 3 %. Heureusement que la population est en hausse. »

En fonctionnement, les recettes ont été arrêtées à 2 210 000 €, et les dépenses à 1 937 000 €. À cela s'ajoute le remboursement du capital de la dette (154 000 €). La capacité d'autofinancement, soit 119 000 €, sera affectée au budget d'investissement 2019. Cette capacité a baissé en raison de dépenses de fonctionnement à la hausse. Notamment celles des charges à caractère général, « dues à des efforts faits en voirie et bâtiments qui sont supérieurs à l'estimation », précise le maire.

Les charges de personnel repré-

sentent, par ailleurs, près de la moitié du budget dépenses. « Notre commune dispose de beaucoup de services, justifie l'édile. On sait que le restaurant scolaire, où tout est préparé sur place, est très fréquenté. »

Concernant les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti), Saint-Léger se situe en milieu de tableau, par rapport aux communes de même strate. Compte tenu des bases augmentées de 2,2 % par l'État, le conseil a voté la plus faible des propositions, soit une hausse de 0,5 %.

La taxe d'habitation est ainsi portée de 15,67 % à 15,75 %, la taxe sur le foncier bâti passe de 21,31 % à 21,42 % et de 42,5 % à 42,86 % pour le non-bâti. Après deux années (2017-2018) plus difficiles, l'endettement continue de baisser. Il est actuellement de 171 000 €.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Associations : les subventions ont été votées

Les membres du conseil municipal se sont réunis vendredi pour étudier divers dossiers.

Budget. En 2018, le montant des recettes de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) s'est élevé à 2 210 000 €, dont 1 584 000 € en impôts et taxes et 349 000 € de dotations et participation. « Les recettes sont en augmentation de 3,37 % par rapport à 2017, malgré une nouvelle baisse des dotations. On compte beaucoup sur nous-mêmes, sur les taxes et les impôts pour assurer notre budget », note Jean-Paul Olivarès. Le total des dépenses de fonctionnement a été de 1 937 000 €, dont 933 000 € de charges de personnel et 595 000 € de charges à caractère général. Le montant du remboursement du capital de la dette s'est élevé à 154 000 €. Celui de la capacité d'autofinancement est de 119 000 €. « Notre capacité d'autofinancement a baissé du fait de l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Cette augmenta-

tion est consécutive au fait que les travaux effectués au niveau de la voirie et des bâtiments ont été supérieurs à ce que nous avons estimé ».

Fiscalité 2019. « Le taux d'inflation prévu par les différents organismes est de 1,6 % pour 2018. L'évolution de base des impôts locaux sera de 2,2 %. Il nous paraît raisonnable d'opter pour une augmentation de 0,5 % des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière », précise Jean-Paul Olivarès. Le conseil donne son accord. Les taux 2019 seront de 15,75 % pour la taxe habitation, 21,42 % pour la taxe foncière sur le bâti et 42,97 % sur le non bâti.

Tarif du restaurant scolaire. Le conseil donne son accord pour une augmentation de 2 % du prix des repas du restaurant scolaire. Le prix pour un enfant sera de 3,53 € par repas.

Vote des subventions. Pour l'Association enfance loisirs animations (AELA) est de 98 434,06 €. Il faut déduire le montant de la prestation

de la CAF, soit 70 732,57 €. Il reste 27 701,49 € à la charge de la commune. Pour le centre social, la subvention est de 4 800 €. Il faut déduire une subvention de la CAF de 1 356,09 €. Il reste à la charge de la commune un montant de 3 443,91 €. Le total des subventions pour les associations sportives, culturelles et de loisirs s'élève à 25 007,31 €.

Bateau-lavoir. Alimentation électrique du bateau-lavoir. « Pour éclairer le bateau-lavoir qui va être mis à l'eau sur l'étang communal dans quelques mois, il faut prévoir une extension du réseau électrique à partir du candélabre le plus proche de la digue » explique Dominique Cousin. Le conseil accepte le montant du coût pour la commune qui s'élèvera à 404,13 €.

Affaires sociales. Une dixième classe sera ouverte à l'école publique des Bois à la rentrée de septembre 2019.

Vie associative. La date pour Saint-Léger en fête est arrêtée au 15 juin.

Saint-Léger-sous-Cholet

Davantage de cartes de pêche à la journée

Si elle a vendu moins de cartes à l'année, l'Union des pêcheurs saint-légeois a compensé avec celles vendues à la journée. « **L'apport financier est quasi identique, ce qui nous a permis d'aleviner** », rapporte le président Roland Barré. 410 kg de gardons et 90 kg de tanches ont ainsi été versés dans l'étang, en décembre. « **C'est pas mal pour un plan d'eau d'1,8 hectare** », souligne le responsable. Il n'a pas été remis de carnassiers, l'association les jugeant en assez grand nombre.

À l'ouverture, le 30 mars pour les Saint-Légeois, et le 1^{er} avril pour tous, il y aura aussi de la truite (environ 350 dont 5 plus grosses). Il sera également possible de pêcher l'anguille jusqu'au 31 août. « **Leur présence atteste de la bonne qualité de l'eau** », note Claude Boursier, membre. L'ouverture aux carnassiers se fera, quant à elle, le 1^{er} juin.

Le prix des cartes est inchangé : 18 € pour les 14 ans et plus (trois cannes), 12 € pour les moins de 14 ans (2 cannes), et 5 € le ticket à la journée (3 cannes). Elles sont en vente au bar PMU le Saint-Léger, où l'association a prévu des permanences les 28 et 29 mars, de 17 h à 19 h.

Par ailleurs, faute de participants, l'Union ne réitérera pas ses journées découverte. Concernant la récente pollution aux hydrocarbures (Ouest-France du 22 février), « **tout est rentré dans l'ordre grâce à l'intervention efficace des pompiers et des servi-**



Le maire Jean-Paul Olivarès remet à Roland Barré, président de l'Union des pêcheurs, la clé du local de stockage près de la gare.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ces techniques. La mairie a déposé plainte et l'enquête avance bien », informe le maire Jean-Paul Olivarès.

Réfections et dératisation

Il a également été question du bateau-lavoir, dont l'emprise sur l'étang sera d'environ 28 m². Il faudra abaisser le niveau d'eau lors de sa mise en place. Les pêcheurs souhaiteraient « **qu'on en profite pour refaire les berges** ».

La grille du trop-plein est également à revoir. « **Il faut aussi faire le nécessaire auprès de l'Agglo pour procéder à la destruction des rats** », ajoute Claude Boursier.

Enfin, bonne nouvelle pour les pêcheurs, le local de stockage à la gare est terminé. Le maire leur en a officiellement remis la clé.

« Un bel alevinage pour un étang de 18 000 m² »

L'Union des pêcheurs saint-légeois a profité de son assemblée générale, samedi, pour faire le point sur la saison passée et se projeter sur celle en cours. Jean-Paul Olivarès, le maire, et Pascal Daigneau, conseiller délégué, représentaient la municipalité.

En 2018, la vente de cartes de pêche à l'année a légèrement diminué. Par contre, les tickets pour la pêche à la journée sont en augmentation. Au final, la recette financière est identique à celle de 2017.

Une eau de bonne qualité

90 kg de tanches et 410 kg de gardons ont été déversés dans l'étang communal mi-décembre 2018. « Il s'agit d'un bel alevinage pour un étang de 18 000 m². Nous n'avons pas mis de carnassiers. Nous estimons qu'il y a pas mal de sandres », précise Roland Barré, le président. « La présence régulière d'anquilles atteste de la bonne qualité de l'eau », ajoute Claude Bourcier. L'ouverture de la pêche est fixée

au samedi 30 mars, 8 h, pour les Saint-Légeois uniquement et au lundi 1^{er} avril pour les pêcheurs de l'extérieur. Pour les carnassiers, l'ouverture est fixée au samedi 1^{er} juin.

La récente présence d'une nappe d'hydrocarbure (Courrier de l'Ouest du 22 février) a été évoquée. « L'intervention des pompiers et des services techniques de la Ville a été efficace. Tout est rentré dans l'ordre. La commune a déposé plainte. L'enquête avance bien », confie Jean-Paul Olivarès. La mise en place du bateau-lavoir était aussi à l'ordre du jour. Elle nécessitera un abaissement du niveau de l'étang de 60 cm. Elle n'aura pas lieu avant l'automne. Le tarif des cartes pour l'année 2019 est inchangé : 18 € à partir de 14 ans (trois cannes), 12 € moins de 14 ans (deux cannes). Ticket à la journée : 5 € (trois cannes). Vente au bar PMU de Saint-Léger. L'Union des pêcheurs y tiendra une permanence de 17 heures à 19 heures les 28 et 29 mars.



Jean-Paul Olivarès, debout à droite, a remis les clés du hangar de la gare à Roland Barré. L'association se partage le local avec Les Amis de Léo pour y entreposer le matériel.